

POLITIQUE DE DROIT A LA DÉCONNEXION DES EMPLOYÉS

DATE D'APPROBATION: 31 JUILLET 2023

1. PORTÉE ET CONTEXTE

Le **droit à la déconnexion** est un droit humain concernant la capacité des personnes à se déconnecter du travail et principalement à ne pas s'engager dans des communications électroniques liées au travail telles que des e-mails ou des messages en dehors des heures de travail, des temps de repos et des congés.

Cela peut s'entendre comme le droit de tous les salariés à ne pas être connectés à un outil numérique professionnel (smartphone, ordinateur, tablette, email, logiciel, etc.) en dehors des heures de travail, et concerne tous les salariés qui utilisent ces nouvelles technologies dans leurs activités professionnelles. Il est désormais légalement reconnu dans plusieurs pays du monde. Chez EUROAPI, nous pensons également que cela permet à nos employés de travailler plus efficacement et dans le respect de leur santé mentale et de leur bien-être.

Cette politique en matière de droit à la déconnexion s'applique à tous les collaborateurs du Groupe EUROAPI, qu'ils travaillent en présentiel au bureau ou à distance.

2. OBJECTIF

Cette politique vise à confirmer l'engagement d'EUROAPI à accompagner les salariés dans **l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée**, notamment en :

- Contribuant à la prévention du burn-out, car l'incapacité à se déconnecter du travail est un facteur majeur.
- Protégeant les employés de tout malentendu ou de toute faute concernant nos horaires de travail.
- Aidant tous les employés à établir des limites appropriées, en particulier lorsqu'ils travaillent à domicile ou selon des horaires flexibles.

3. APPLICATION

Droit à la déconnexion:

- Les employés peuvent se déconnecter de toutes les activités liées au travail en dehors de leurs heures normales de travail.
- L'usage du courrier électronique ou du téléphone en dehors des heures de travail doit rester exceptionnel et être justifié par la gravité, l'urgence ou l'importance du sujet traité.
- Les managers doivent respecter et soutenir le droit des employés à la déconnexion, en évitant tout contact inutile en dehors des heures de travail, comme le soir, le week-end et durant les vacances, sauf dans des situations exceptionnelles d'urgence.

Culture du respect:

- EUROAPI promeut une culture qui valorise et soutient l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour tous les employés. Les managers doivent montrer l'exemple, en démontrant un équilibre sain entre vie professionnelle et vie privée et en respectant les limites des membres de leur équipe.
- Les employés sont encouragés à donner la priorité à leur bien-être et à leur vie personnelle et ne doivent jamais se sentir obligés de les sacrifier pour des raisons liées au travail.
- Le droit à la déconnexion implique également un devoir pour chacun – collègues, collaborateurs ou managers – de ne pas inciter les autres à se connecter en dehors des heures de travail, au-delà de ce qui est raisonnable selon le niveau d'importance du sujet.

Non-discrimination:

- Les managers ne doivent pas discriminer (négativement ou positivement) les employés en fonction de leur disponibilité ou de leur engagement en dehors des heures de travail.
- Les évaluations de performance, les promotions et autres décisions d'emploi doivent être basées sur des critères objectifs liés au rendement au travail et non influencées par les choix d'équilibre travail-vie personnelle d'un employé.

Fixer des limites:

- Les employés sont encouragés à fixer des attentes et des limites réalistes concernant leur disponibilité et leur temps de réponse et à les communiquer explicitement à leurs supérieurs.
- Les canaux de communication doivent être utilisés de manière responsable, en évitant une utilisation excessive en dehors des heures de travail, sauf en cas d'urgence ou d'accords préalables.

Outils et ressources:

- EUROAPI fournira des outils, des technologies et des ressources pour aider les employés à gérer efficacement leur temps.
- Tous les employés peuvent bénéficier de programmes de formation pour améliorer leurs compétences en gestion du temps et leur équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Les employés sont encouragés à utiliser ces ressources et à rechercher de l'aide de manière proactive en cas de besoin.

4. ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE

EUROAPI s'engage à promouvoir l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et à soutenir le droit des salariés à se déconnecter des activités liées au travail en dehors des heures de travail. En favorisant une culture de respect, en fixant des limites et en fournissant des outils et des ressources pour une gestion efficace du temps, nous visons à créer un environnement de travail sain et productif qui améliore le bien-être de nos employés.

Ute Herzog

Directrice des Ressources Humaines